

HABILLEMENT CUIRS TEXTILES

C.F.D.T

N° 227 - Août - Septembre 1969

SOMMAIRE

● EDITORIAL

Après la dévaluation et la reprise du boulot, la lutte continue...

● VIE FEDERALE

Rappel des principaux accords intervenus avant les vacances et vie interne de l'organisation.

● LA DEVALUATION : UN CONSTAT DE FAILLITE

La dévaluation aura des répercussions pour les travailleurs et il convient de savoir en expliquer les causes et les faits. Cet article nous y aidera.

● LA TETE ET LA QUEUE DU SERPENT

La dimension mondiale de notre action doit être une préoccupation constante.

● L'EGALITE POUR LES FEMMES

Il faut la vouloir et y travailler lucidement et activement tous ensemble hommes et femmes.

● LE TEMPS DE PAUSE

Une de nos principales revendications à vouloir obtenir et à prendre si on l'a obtenue.

● VERS L'HEURE D'INFORMATION

Une expérience qui promet pour l'avenir, ce n'est pas encore l'heure mais c'est en exerçant la prise de parole que nous l'obtiendrons payée pour tous.

« L'activité syndicale est quelque chose qui émane des travailleurs eux-mêmes. Elle est la résultante d'une prise de conscience qui fait naître et développer chez le travailleur l'esprit de lutte. Cet esprit ne peut être que librement exprimé, librement exercé jusqu'à l'épanouissement. »

FERHAT HACHED
Leader syndicaliste tunisien

HA - CUI - TEX

aux syndicats et sections

28 MAI : CHAUSSURES

- Compte rendu des réunions paritaires des 22 et 23 mai.
- Situation des classifications.
- Avenants à la Convention Collective.
- Compte rendu de la réunion A.F.P.I.C. du 19 mai.
- Déclaration C.F.D.T. à l'A.F.P.I.C.

4 JUIN : TEXTILES ARTIFICIELS

- Méthode de cotation des postes ouvriers.
- Liste des postes repères.
- Accord du 30 avril 69.
- Etude des qualifications ouvrières.

5 JUIN : BONNETERIE

- Rappel des points essentiels abordés à la session Bonneterie du 22 au 25 janvier 1969.

9 JUIN : INTER-BRANCHES

- Réflexion avant les élections présidentielles.

11 JUIN : TANNERIE - MEGISSERIE

- Compte rendu de la réunion paritaire du 10 juin.

13 JUIN : BLANCHISSERIES - TEINTURERIES - NETTOYAGES

- Compte rendu de la session du 10 au 14 mai 69.
- Les réalités de la branche.
- Une politique C.F.D.T. cohérente.
- Une organisation à mettre en place.

17 JUIN : TEXTILES NATURELS

- Les nouveaux accords sont signés.
- Nouvelle édition de la Convention Collective Textiles.
- Tarifs et bon de commande.
- Document du Fonds National de l'Emploi et les entreprises de l'industrie Textile.
- Textes des accords nationaux T.N.

18 JUIN : CHAUSSURES

- Projet d'avenant.
- Projet de classifications des organisations ouvrières.

19 JUIN : INTER-BRANCHES

- Pour une stratégie globale : rapport présenté au début du Comité National de la Fédération HA-CUI-TEX des 17 et 18 octobre 1968.

20 JUIN : HABILLEMENT

- Election pour l'Assemblée Générale I.R.I.H.A. (Caisse de retraite complémentaire).
- Bulletins de candidatures.

25 JUIN : TANNERIE - MEGISSERIE

- Résultat de la consultation après la réunion paritaire.
- Classifications Tannerie-Mégisserie.
- Questionnaire à retourner à la Fédération.
- Avenant 19 S. à la Convention Collective des Cuirs et Peaux.

2 JUILLET : CHAUSSURES

- La réponse patronale à nos propositions de classifications.
- Les sections d'entreprises et la Fédération
- Les contre-propositions patronales.
- Projet d'avenant patronal.
- 12 et 13 septembre prochain : réunion du Conseil de la branche Cuir.

8 JUILLET : TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES

- Compte rendu de la Commission Paritaire Nationale Cadres du 4-7-69.
- Texte des modifications apportées à l'Annexe 3.

8 JUILLET : BONNETERIE

- Les responsables de la branche Bonneterie se sont réunis le 14 juin.
- Session de branche Bonneterie du 10 au 12 septembre à BIERVILLE.
- Demande de congé-éducation et bulletin d'inscription.
- Travail préparatoire - comparaison d'avantages.

10 JUILLET : HABILLEMENT

- 3 sur 75...
- Bulletin de candidature.
- Avant les vacances, préparons la rentrée.
- Employés et mensuels de l'Habillement.
- Des résultats... dans l'Habillement.
- Application de la loi sur la 4^e semaine de congés payés dans l'Habillement.
- Comparaison entre la Convention Collective et la nouvelle loi sur les congés payés.

15 JUILLET : TEXTILES ARTIFICIELS ET SYNTHETIQUES

- Compte rendu de la Commission Paritaire restreinte T.A.S. du 11-7-69.

16 JUILLET : SPECIAL TRUST D.M.C. GILLET

- La session GILLET - D.M.C. des 3 et 4 octobre.
- L'accord de concentration GILLET - D.M.C.
- Liste des usines.
- C.C.E. GILLET - THAON.
- Bulletin d'inscription et demande de congé éducation.

21 JUILLET : INTER-BRANCHES

- PREPARATION Comité National Fédéral des 17 et 18 octobre 69 au V.V.F. de DOURDAN.
- Objectifs d'action : - La mensualisation
 - Pour faire avancer la mensualisation, questionnaire à retourner à la Fédération.
- Une possibilité du C.E. :
- Vérité sur les gros salaires des patrons et directeurs.
- Populariser nos objectifs :
- Affichettes. - Papillons.
- Présentation des deux dossiers pour la rentrée :
- La S.E.E. - La Propagande.

30 JUILLET : TEXTILES NATURELS

- Droit syndical : Consignes d'action, interprétation des textes.
- Emploi et durée du travail.
- Comparaison dispositions convention collective et nouvelle loi sur les congés payés.

Ces bulletins sont adressés aux correspondants de sections doivent être discutés en équipes de militants. La section doit examiner ce qui est demandé et décider ce qu'elle fera.

LE SYNDICALISME EFFICACE EST UN TRAVAIL D'EQUIPE.

SOMMAIRE

● EDITORIAL

Après la dévaluation et la reprise du boulot, la lutte continue...

● VIE FEDERALE

Rappel des principaux accords intervenus avant les vacances et vie interne de l'organisation.

● LA DEVALUATION : UN CONSTAT DE FAILLITE

La dévaluation aura des répercussions pour les travailleurs et il convient de savoir en expliquer les causes et les faits. Cet article nous y aidera.

● LA TETE ET LA QUEUE DU SERPENT

La dimension mondiale de notre action doit être une préoccupation constante.

● L'EGALITE POUR LES FEMMES

Il faut la vouloir et y travailler lucidement et activement tous ensemble hommes et femmes.

● LE TEMPS DE PAUSE

Une de nos principales revendications à vouloir obtenir et à prendre si on l'a obtenue.

● VERS L'HEURE D'INFORMATION

Une expérience qui promet pour l'avenir, ce n'est pas encore l'heure mais c'est en exerçant la prise de parole que nous l'obtiendrons payée pour tous.

« L'activité syndicale est quelque chose qui émane des travailleurs eux-mêmes. Elle est la résultante d'une prise de conscience qui fait naître et développer chez le travailleur l'esprit de lutte. Cet esprit ne peut être que librement exprimé, librement exercé jusqu'à l'épanouissement.

FERHAT HACHED

Leader syndicaliste tunisien

EN AVANT TOUS...

PLEINS FEUX SUR
NOS OBJECTIFS

■ **Garantie et augmentation du pouvoir d'achat**

■ **Mensualisation**

Le statut de mensuels à tous

■ **Suppression du travail au rendement**

■ **Lutte contre la récupération**

■ **Priorité aux bas salaires**

■ **Temps de pause pour tous**

...menons l'action
sur ces objectifs
avec les travailleurs

HA - CUI - TEX

26, rue Montholon, Paris IX^e

22^{me} ANNEE — NOUVELLE SERIE

Publication mensuelle



Le numéro : 1 F

Abonnement annuel : 6 F (10 numéros)

au C.C.P. HA - CUI - TEX Paris 22-202-24



Rédaction, Administration :

26, rue Montholon, Paris IX^e

FEDERATION DES INDUSTRIES DU TEXTILE,
DE L'HABILLEMENT ET DU CUIR C.F.D.T. (c.f.t.c.)

Téléphone : 878-91-03 - 526-63-09 - 824.92.27



*Pour les changements d'adresse, joindre la dernière
bande et 1 F.*



Les Actes ... et les Promesses

KENNEDY avait promis la lune aux Américains !

L'homme marchant sur la lune, voilà le rêve inspiré par le roman de Jules VERNE devenu réalité le 19 juillet par le vol interplanétaire d'Apollo 11.

On est en admiration ; pas seulement par les exploits d'ARMSTRONG, ALDRIN et COLLINS quand on sait que le vol était presque entièrement automatique, mais devant le travail des chercheurs, savants, techniciens et ouvriers qui ont pensé et réalisé ce formidable exploit de l'homme sur la lune.

Quand on pense à toute la précision nécessaire et l'effort collectif pour une telle réussite, on se demande si on ne rêve pas quand on revient à la réalité de la vie sur terre.

◆ DESTINATION TERRE

Tout en ne négligeant pas l'aspect scientifique de la conquête de la lune, pour nous l'essentiel c'est la vie et les conditions de travail qui nous préoccupent. Si autant de volonté et d'efforts collectifs pour améliorer la vie humaine que pour atteindre la lune, étaient mis en œuvre, la vie en société sur terre serait infiniment plus riche et plus épanouissante pour tous. Mais il en est tout autrement.

◆ LA DEVALUATION

Autre événement dont nous mesurons plus vite la répercussion : La dévaluation de 12,50 % décidée par le gouvernement POMPIDOU, CHABAN-DELMAS, Giscard d'ESTAING le vendredi 8 août après les promesses et les mises en scène que l'on sait.

La valeur cr du franc français est diminuée, les ventes à l'étranger bénéficient, par le nouveau change, d'une diminution de 12,50 % et les achats à l'étranger augmentent eux de 12,50 %.

Quand on sait que la FRANCE importe plus qu'elle n'exporte et de plus elle achète à l'étranger non seulement des produits finis mais surtout et obligatoirement des matières premières : coton et fibres Textiles Naturels, peaux brutes, pétrole, etc., on devine immédiatement l'augmentation qui se répercutera dans les prix français. Il est utile de préciser que l'augmentation ne devrait concerner que la répercussion de la majoration du prix des matières premières importées, mais les structures industrielles, les circuits de distributions et mentalités capitalistes sont tels qu'une augmentation générale en cascade est quasi inévitable.

◆ POUR LES TRAVAILLEURS

Donc, outre que le franc a moins de valeur, la dévaluation entraîne automatiquement la hausse des prix, elle élève le coût de la vie, ampute le pouvoir d'achat des travailleurs et bien entendu en priorité aux bas salaires et aux faibles ressources. De plus le chômage risque de s'aggraver.

◆ POUR LES CAPITALISTES

La dévaluation donne plus de confiance et augmente les valeurs mobilières et immobilières. Elle favorise donc les entreprises capitalistes. Les exportateurs de capitaux reçoivent une prime de 12,50 % pour avoir été de « mauvais Français ». La dévaluation profite donc au grand

patronat, à ceux qui ont placé de l'argent à l'étranger, à ceux qui exportent et procure ainsi aux capitalistes des profits encore plus considérables.

◆ POURTANT ON NOUS AVAIT DIT

« POMPIDOU tient ce qu'il promet »
et il promettait d'assurer le progrès économique, d'élever le niveau de vie réel de tous en défendant la monnaie.

Mensonge n'a jamais été plus écœurant quand on sait que devenu Président, Monsieur POMPIDOU a déclaré le 11 août :

« Depuis juillet 68, j'étais convaincu que la dévaluation était inévitable. »

Quand dit-il la vérité ?

Aussi quand l'équipe gouvernementale parle d'une concertation permanente avec les syndicats on en devine toute l'hypocrisie.

◆ LA C.F.D.T. A RAISON

Certes, les capitalistes français ont toujours voulu reprendre ce qu'ils avaient été contraints de céder en mai 68 aux travailleurs en lutte.

A la C.F.D.T., nous avions conscience qu'une augmentation de salaire pouvait toujours être reprise par une augmentation du coût de la vie ou par une dévaluation. La C.F.D.T. mettait donc en avant des revendications « dites qualitatives » comme droit syndical, les réformes de structures dans la vie économique et dans la démocratisation des entreprises.

Personne ne bénéficie plus de l'augmentation de 1936 mais les travailleurs bénéficient toujours des congés payés, des délégués du personnel ou des Conventions Collectives qui sont le résultat de la lutte de 36.

Plus que jamais, la preuve est faite aujourd'hui que la C.F.D.T. défend réellement l'intérêt et la vie des travailleurs et demain il en sera de même.

◆ LA RENTREE

La rentrée va donc se faire dans un climat d'inquiétudes, mais il nous appartient à nous, militants C.F.D.T. de transformer cette inquiétude en volonté de combat. Car c'est toujours par leur lutte que les travailleurs obtiennent satisfaction.

La lutte sera rude car la résistance patronale et gouvernementale ne font qu'un ; mais l'action unie des travailleurs est déterminante et cela aussi est un enseignement de mai 68.

◆ POURSUIVRE ET INTENSIFIER LA LUTTE

Donc, c'est en organisant la lutte avec les travailleurs que la rentrée va se faire.

Mais nous devons la faire en maintenant en avant les objectifs de la C.F.D.T. et en priorité la défense, la garantie et la progression du pouvoir d'achat des salariés et de leur famille.

Bien sûr, nous mettrons aussi en avant la défense des personnes aux faibles ressources : S.M.I.G., bas salaires, retraites, etc., qui, plus que d'autres encore auront leur pouvoir d'achat déjà faible amputé d'une partie indispensable pour vivre.

Et la revendication C.F.D.T. d'un salaire mensuel garanti et d'une garantie mensuelle de ressources prend tout son sens. Sachons donc la mettre en avant.

Nous devons profiter de la situation pour dénoncer par les faits concrets le régime actuel, pour expliquer que nous voulons bâtir une autre société au service des hommes et cette société ne peut être que socialiste et démocratique.

Roger TOUTAIN
19 août 69

LA DÉVALUATION

UN CONSTAT ... DE FAILLITE

▲ UN MAITRE COUP D'HYPOCRISIE

« Le problème de notre monnaie n'est pas si grave qu'on le dit... Ma présence au pouvoir demain devrait en cette matière inspirer confiance à tous les petits épargnants français » a déclaré Monsieur POMPIDOU devant les téléspectateurs le 12 juin 1969.

« La parité du franc doit être maintenue à tous prix » a proclamé CHABAN-DELMAS devant l'Assemblée Nationale le 26 juin 1969.

« POMPIDOU TIENT CE QU'IL PROMET »

Il n'aura fallu que deux mois pour savoir à quoi s'en tenir au sujet de cette fanfaronnade.

Nous ne sommes pas naïfs au point de penser qu'un homme politique annoncerait pendant sa campagne électorale ses intentions de dévaluer. S'il en est ainsi la moindre honnêteté exigerait qu'il se taise prudemment sur ce sujet. Mais cela devient du cynisme d'affirmer maintenant que depuis juillet 1968 la dévaluation lui apparaissait comme inévitable. C'est pourtant le cas de POMPIDOU.

Si le coup de la dévaluation du franc est un coup de maître, c'est surtout par la façon de tromper les électeurs. Cela promet pour la suite.

▲ UN CONSTAT DE 10 ANS DE POUVOIR

Depuis, le même POMPIDOU a déclaré :

« Nous nous bornerons à constater un fait acquis »

Il s'agit en effet d'un constat. Mettons-nous tout de suite d'accord : La monnaie n'est qu'un signe. La monnaie n'est pas un stock d'or stérile qui entre et sort d'un pays. C'est l'expression d'une richesse ou d'une pauvreté collective d'un pays, le signe de son dynamisme économique, de la santé de sa production, de sa capacité d'aller en avant et d'améliorer le sort de tous ceux qui y travaillent et y vivent. Le mark allemand, pas plus que le franc français, n'est une valeur en soi. Si le mark est fort, c'est parce que l'économie allemande est propre pour un tas de raisons et en particulier pour ne pas avoir à assumer des dépenses inconsidérées de prestige et d'armement (pas de force de frappe, pas de sous-marins atomiques, pas de Concorde, pas de grand Trianon...).

Le constat que le gouvernement fait aujourd'hui est celui de la faillite de sa politique économique et sociale depuis 1958. La faillite

de 10 années de gestion politique avec DE GAULLE, POMPIDOU, GISCARD d'ESTAING, DEBRE, avec l'U.N.R. les gaullistes et tous les indépendants et conservateurs libéraux et capitalistes qui s'y sont ralliés.

Ce constat de faillite, la classe ouvrière l'a fait en Mai 68. Les électeurs auraient dû le faire en juin 69.

▲ PAR LA FAUTE DE L'ETAT, DES PATRONS ET DES BANQUES

Le fait accompli de la dévaluation du franc, il faut aussi le rapprocher du rapport de M. MONTJOIE, Commissaire Général au plan. Bon et fidèle serviteur du gouvernement. Or MONTJOIE est angoissé de la situation de l'économie française.

M. MONTJOIE ne peut pas passer à côté de certaines réalités.
« Ce ne sont pas les salaires et les charges sociales qui mangent le profit de l'industrie :

Entre avril 1964 et avril 1968 le salaire horaire brut dans l'industrie a augmenté de : 37,9 % dans les PAYS-BAS
34,9 % en BELGIQUE
31,2 % en ITALIE
26,6 % en FRANCE
25,5 % en ALLEMAGNE.

Ce n'est pas non plus de la productivité des travailleurs français qui est en cause. Nulle part sauf aux Etats-Unis, elle n'est aussi élevée qu'en FRANCE :

FRANCE	100
ALLEMAGNE	91
GRANDE-BRETAGNE	82
ITALIE	68
JAPON	43
ETATS-UNIS	228

Le pourcentage national officiel d'augmentation de la productivité se situait à 6 % en 1968 alors qu'il est généralement d'environ 3 à 4 % par an. Depuis mai-juin 1968 des records de production ont été battus dans de nombreuses branches d'industrie.

Le rapport de M. MONTJOIE est toutefois selon « Le Nouvel Observateur » un long cri d'angoisse. A l'écouter l'économie française glisse depuis dix ans vers l'abîme par la faute de l'Etat, du patronat et des banques.

En fait, les patrons français disposent d'une main-d'œuvre pas chère à laquelle ils imposent une durée et une intensité de travail inégalées ailleurs. Il s'avère que les taux de profit de l'industrie française ne sont pas aussi faibles que les intéressés veulent bien le faire croire...

Conservatisme, optique étroitement financière, manque d'esprit conquérant, gestion archaïque : voilà ce qui explique que l'industrie française perd du terrain tout en exploitant durement sa main-d'œuvre.

Pour nous, tout cela est clair depuis très longtemps, mais que des hauts fonctionnaires de la société capitaliste dénoncent cette situation chiffres à l'appui, ne rend que plus évident le constat de faillite de la 5e République en matière de gestion économique et sociale.

Le problème de la monnaie est une conséquence de cette politique catastrophique dont les travailleurs français font continuellement les frais.

▲ PAS D'AUTRE ISSUE

Mais cela est plus fondamentalement une question de société. La société capitaliste essaie toujours de reprendre aux travailleurs ce

qu'ils ont acquis par leur action revendicative. C'est ainsi que le gouvernement et le patronat essaient depuis 1968 d'annuler l'augmentation du pouvoir d'achat obtenue par les travailleurs grâce à la longue grève de mai-juin.

Pour y arriver, la société capitaliste dispose de deux moyens :

1) Soit la récession brutale dans le genre du plan de stabilité de GISCARD d'ESTAING de 1963 avec blocage de salaires, récession, généralisation du chômage mettant les travailleurs en situation de faiblesse dans leur lutte.

2) Soit par l'augmentation des prix suivie au besoin d'une dévaluation permettant de reprendre aux travailleurs ce qui n'a pas pu leur être repris par l'augmentation du rendement et de la productivité.

Dans la société capitaliste il n'y a pas d'autre issue.

Tout cela confirme nos positions de mai-juin 68. Les victoires obtenues par la classe ouvrière en matière de pouvoir d'achat à l'occasion de grèves du genre de celles de mai 68, ne peuvent être acquises dans le cadre de la société actuelle. Pour maintenir d'une façon durable les avantages obtenus, la lutte des travailleurs doit s'orienter vers la mise en cause du régime capitaliste. L'essentiel n'est pas d'obtenir plus de salaire mais de mettre fin à la société capitaliste et d'avancer le maximum de revendications « qualitatives » c'est-à-dire celles qui modifient notre condition de travailleurs et mettent la classe ouvrière dans de meilleures conditions de lutte.

Ces quelques réflexions doivent nous éclairer sur la signification de la dévaluation du franc qui vient d'intervenir. Mais dans l'immédiat, les travailleurs subiront obligatoirement les conséquences de cette décision.

▲ LES TRAVAILLEURS PAIERONT

Une dévaluation est toujours mauvaise pour les travailleurs. L'augmentation des prix est inévitable du fait que tous les produits importés vont être majorés de 12,5 %. Parmi ces produits il y a ceux destinés directement à la consommation, appareils ménagers, voitures, articles d'habillement, etc... Dans ces cas, l'augmentation correspond au taux de dévaluation. Il y a par ailleurs les matières premières qui interviennent dans les produits fabriqués en FRANCE. Dans ce cas, la situation est différente. La matière première n'intervient que pour une partie dans le prix final (0,15 F. pour l'essence). C'est dans ce domaine qu'il risque d'y avoir le plus d'abus. La tentation du commerçant est grande d'augmenter ses prix uniformément de 12,5 % et même plus. Le gouvernement dispose de peu de moyens de contrôle. Avec seulement 6 600 contrôleur et 500 vocataires chargés de faire observer aux professionnels jusqu'au 15 septembre le blocage des prix et des marges.

Il y a enfin les produits agricoles français qui en raison des accords du marché commun doivent augmenter obligatoirement de 12,5 % dans un délai de 3 ans.

Mécaniquement l'augmentation des prix conséquents à la dévaluation devrait être assez faible 0,7 % pour 1969 et 2% pour 1970 (en raison de la proportion des matières premières importées dans le prix final et de l'importance des produits agricoles dans les dépenses des ménages). Mais cette mécanique n'a jamais tenu et ne peut pas tenir dans un régime de capitalisme libéral. La hausse des prix est conséquence d'une situation psychologique. Les effets de la dévaluation seront forcément amplifiés et s'ajouteront aux autres hausses de prix.

Dès à présent les techniciens estiment que la hausse sera de 8 à 10 % cette année. Autant dire que la dégradation du pouvoir d'achat

des travailleurs sera largement engagée.

▲ LE PROBLEME DU POUVOIR D'ACHAT

Le gouvernement sent bien les dangers d'une telle situation. Pour y pallier il annonce des augmentations plus conséquentes du S.M.I.G. et en faveur des « plus défavorisés ». Mais il faut savoir que pour rétablir le pouvoir d'achat des SMIGARDS de juin 68, il faudrait augmenter le S.M.I.G. au minimum de 15 à 20 % et faire bien plus encore pour les retraites et pensions.

Pour tous les travailleurs, les conséquences de la dévaluation amèneront une perte du pouvoir d'achat si une augmentation conséquente n'intervient pas rapidement. Il est donc normal que les syndicats se mettent sur les rangs et manifestent avec force les exigences des travailleurs en matière de salaires, de retraites et de pensions.

Si la dévaluation est catastrophique pour les travailleurs, elle ne l'est pas pour les capitalistes. Elle constitue tout d'abord une prime de 12,5 % accordée aux spéculateurs qui ont placé leur argent à l'étranger depuis 1968. Nous sommes loin d'une sanction des spéculateurs voire d'une simple enquête pour déterminer leur identité telle que la C.F.D.T. l'avait réclamée en novembre 1968.

La dévaluation constitue une prime à l'exportation accordée aux entreprises. Cela devrait faciliter celle-ci. Mais les patrons sauront-ils en profiter quand on sait combien ils manquent de dynamisme dans ce domaine et que par ailleurs la majorité des entreprises tournent selon l'I.N.S.E.E. au maximum de leur capacité.

Rien de fondamental n'a été modifié au niveau des structures de la société capitaliste. Le gouvernement a annoncé des « mesures d'accompagnement ». Il faudra attendre le mois de septembre pour savoir de quel sera le prix que la population et les travailleurs en particulier paieront ce constat de faillite du pouvoir.

▲ IL N'Y A PAS LIEU D'ATTENDRE

Mais dans les entreprises il n'y a pas lieu d'attendre. Le problème du pouvoir d'achat est posé depuis l'échec de la rencontre de TILSIT, il se pose tout simplement avec plus de gravité. La consultation pour le référendum et les élections présidentielles ont donné au gouvernement un répit de quelques mois. Cette période d'incertitude politique est terminée. Nous savons que les hommes au pouvoir sont ceux qui sont responsables de la politique anti-sociale menée depuis 1958, ceux qui ont constamment soutenu le patronat et les tenants du capitalisme.

Le semblant de concertation des organisations syndicales ne doit leurrer personne. La C.F.D.T. exige de véritables négociations à tous les niveaux. La lutte pour les travailleurs s'engage. Mais nous n'oublierons pas à la C.F.D.T. qu'elle n'a de sens que si elle s'accompagne d'une lutte contre la société capitaliste. Nous voulons mettre fin au régime capitaliste dans lequel nous vivons et dans l'action qui va s'engager, nous aurons à tenir compte de cette volonté pour les informations que nous donnerons pour les revendications avancées et pour la forme d'action.

-
- Se reporter au n° 219 d'HA.CUI.TEX aux sections et syndicat du 29-11-1968 sur « crise monétaire ou crise de régime », régime ».
 - Cette note complétée par nos réflexions du 29-11-68 peut être utilisée pour une prise de parole dans l'entreprise.

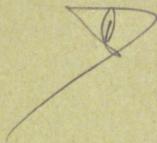
HA - CUI - TEX

C. F. D. T.

Août - Septembre 1969

PRATIQUE SYNDICALE

Objectifs d'action



**L'ÉGALITÉ ==
POUR LES ==
= F E M M E S**

Actuellement on parle beaucoup de société égalitaire et dans la préparation du Congrès de 1970, l'un des objectifs qui est constant c'est la suppression des inégalités.

Pourtant il reste une inégalité souvent admise dans les mentalités et tolérée dans les faits, c'est l'inégalité de chance, de responsabilité, de conditions de vie et de travail qui est faite aux femmes dans la société et aux travailleuses dans l'emploi ou l'activité professionnelle.

Cette inégalité n'est pas nouvelle, mais elle persiste profondément et c'est journalement que nous avons à lutter pour la diminuer et la supprimer.

▲ RAPPORT DU CONGRES DE ST-ETIENNE

Nous avons abordé les problèmes des travailleuses dans le rapport d'orientation de ST-ETIENNE. Nous n'avons pas voulu traiter des femmes dans un chapitre à part, car pour nous, les travailleuses

sont à part entière dans le syndicalisme et nous devons prendre en charge tous les problèmes qui se posent à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses.

C'est donc à partir des différents problèmes que nous avons abordé l'aspect particulier qui concerne les femmes.

Pour s'y retrouver plus facilement, nous indiquons ci-après les différents numéros de chapitres avec le titre et la page.

2 — Salaires - Ressources et revenus

201 — Où il y a de nombreuses travailleuses, il y a bas salaires (p. 22).

202 — Ça ne date pas d'hier, mais ça s'est aggravé (p. 23).

21 — La qualification professionnelle (p. 24).

22 — 700 000 travailleuses dans nos industries (p. 24).

23 — Lutter énergiquement pour supprimer les inégalités (p. 25).

26 — Pour une allocation de libre choix (p. 31).

Ce que nous voulons.

Une revendication immédiate.

3 — Les conditions de travail

302 — Des conditions inacceptables pour les hommes, acceptées ou subies par les femmes (p. 40).

303 — Il faut réagir et expliquer (p. 41).

304 — Mais il faut surtout agir lucidement (p. 42).

Avec toute la C.F.D.T. (p. 43).

31 — Le salaire au rendement (pp. 43, 44, 45 et 46).

352 — La journée continue ou journée bloc (p. 551).

353 — Le travail à temps partiel (p. 52).

36 — Le travail à domicile (p. 52).

37 — La durée du travail (p. 52).

4 — Manutentions industrielles et problème d'emploi

411 — Toujours les premières et les plus durement touchées (p. 55).

413 — Les indésirables (p. 56).

Bien sûr tous les autres aspects contenus dans le rapport concernent l'ensemble des travailleurs hommes et femmes, mais dans les chapitres indiqués, l'aspect particulier pour les travailleuses est abordé.

Nous avions pensé faire un tirage à part de ces chapitres, mais il est plus logique de ne pas les sortir du contexte où ils sont écrits, et nous avons toujours des rapports à la disposition de ceux qui en voudraient (1 F pièce au secrétariat fédéral).

▲ LA FEMME DANS LA SOCIETE

Comme nous l'avons écrit dans le rapport; nous ne voulions pas faire double emplois et recommandions :

— Le rapport confédéral du colloque de mai 67 « Femmes au travail, solutions pour aujourd'hui et demain ».

— Formation N° 75 de novembre et décembre 67 qui contient les présentations du rapport, la conclusion d'Eugène DESCAMPS et la prise de parole de deux intervenants au colloque.

Depuis est paru dans Formation N° 80 de novembre - décembre 1968 un article : « La femme dans la Société » qui est très intéressant.

En agissant pour supprimer les inégalités, il faut réfléchir, car nous risquerions de vouloir remédier aux conséquences sans avoir de prise sur les causes, alors que c'est surtout sur les causes qu'il faut agir.

Nous devons être conscients que l'inégalité qui est faite à la femme est la conséquence d'anciennes traditions. La société capitaliste et bourgeoise, dont notre civilisation est imprégnée les a utilisées et accentuées, et elle nous a forgé une image de la femme et continue à l'entretenir dans les mentalités. Pour changer certaines mentalités, il faudrait entreprendre une révolution culturelle.

▲ MODIFIER LES MENTALITES ET TRANSFORMER LA SOCIETE

Les principaux des problèmes concernant les femmes ne pourront pas être résolus uniquement dans l'entreprise, mais on les vit concrètement. Ils ne trouveront de solution que dans le changement des mentalités et dans le cadre très large de l'organisation de la société.

Mais la lutte dans l'entreprise est importante, on y obtient des résultats, de plus elle transforme les mentalités et fait prendre des responsabilités aux travailleuses.

Car la condition de la femme dans la société se transforme également par des situations de faits. Exemples : les jeunes filles accèdent de plus en plus à l'instruction, certaines ont une formation professionnelle, les femmes travaillent de plus en plus à l'extérieur, ont des enfants plus jeunes, les naissances moins nombreuses mais plus rapprochées. Tous ces changements transforment et changent la condition de la femme et tendent vers une certaine égalisation des charges et des responsabilités et donc de l'épanouissement des hommes et des femmes.

▲ A L'HEURE DES CHOIX

Le problème de l'inégalité se joue très jeune, dès la petite enfance ; mais la principale cause est l'inégalité dans l'instruction et la formation professionnelle.

A l'heure d'une nouvelle rentrée scolaire, sachons réfléchir aux conséquences d'un choix qui risque d'avoir des influences sur la vie des femmes de demain.

Combien encore pensent qu'il vaut mieux donner l'instruction ou un métier à un garçon plutôt qu'à une fille.

Combien encore pensent que certains métiers ne sont pas faits pour les femmes : dessinateurs, linotypistes, ingénieurs etc., et pourtant les faits prouvent qu'elles sont aussi aptes à tenir ces emplois.

Dans le rapport nous écrivons :

{ Nécessité d'une instruction **égale** pour les garçons et filles selon les capacités et mixités dans toutes les écoles dès la maternelle.

{ Nécessité d'une **égale** formation professionnelle pour garçons et filles selon aptitudes.

Nous savons qu'il y a encore loin pour faire entrer nos revendications dans les faits, mais nous savons aussi que beaucoup de mentalités de parents se transforment par la vie, la jeunesse et le choix de leurs enfants ; ce que beaucoup d'hommes n'auraient pas pensé pour leur femme, ils l'acceptent et l'encouragent même pour leur fille.

Au moment où des études commencent, où des choix professionnels se font sachons voir l'égalité et discuter de ces problèmes avec l'ensemble des travailleurs et des travailleuses qui sont tous concernés. Sachons aussi agir contre les habitudes pour un changement de structures.

Exemple : Un orienteur professionnel disait que la profession de dessinateur pourrait être exercée par une femme et reconnaissait qu'il ne l'avait proposé à aucune jeune fille, ni aux parents, mais que personne non plus ne lui avait demandé sauf des syndicalistes.

▲ LES ADULTES

L'inégalité dans les entreprises tient surtout au manque de formation professionnelle des femmes.

Cette insuffisance pourrait en partie être diminuée si de larges facilités étaient données aux femmes de suivre des stages de formation professionnelles des adultes.

La Fédération HA-CUI-TEX a insisté auprès de la Confédération afin que cet aspect soit pris en charge lors des discussions avec le C.N.P.F. sur la formation professionnelle.

Nous revendiquons la possibilité pour toute personne d'obtenir un congé sans solde pour suivre un stage de F.P.A. ou de promotion avec la possibilité de réintégrer l'entreprise.

A noter que les stages F.P.A. sont rémunérés par l'Etat et les ASSEDIC.

Bien sûr cela pose le problème des centres et des débouchés. Nous devons aborder ces problèmes à tous les niveaux et vouloir agir partout sur les conséquences et surtout sur les causes afin de permettre une égalité totale de droits et de responsabilités pour les femmes.

Améliorer la formation professionnelle des femmes, obtenir l'égalité professionnelle avec les hommes, il y a encore matière à de longues luttes, mais il faut travailler hommes et femmes ensemble dès aujourd'hui.

HA - CUI - TEX
C. F. D. T.

Août - Septembre 1969

PRATIQUE SYNDICALE

objectifs d'action

UN TEMPS DE REPOS INDISPENSABLE

Le bien être de l'homme est-il fait seulement de fric ?

A cette question universelle qui amène tant de controverses et de discussions, l'évolution de la société nous permet d'y répondre plus facilement.

▲ NON A DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI DESHUMANISENT

En effet dans nos usines de Tissage, de Confection, de Textiles Artificiels, Teinture ou Chaussures, si nous avons des salaires plus élevés et un pouvoir d'achat supérieurs à ceux d'il y a 15 ou 20 ans, sommes-nous plus heureux, plus épanouis ?

« NON Diront les filles de chez Scandale de LYON qui travaillent à la chaîne et les milliers d'ouvrières de l'Habillement au rendement.

- NON Nous affirmaient les copains de la Rhodia qui font les 4 × 8.
- NON Prétendent les tricoteurs de T.S.R. qui travaillent de nuit.
- NON Assurent les tisseuses de chez VILLARD qui ont plus de 2 heures de transport par jour pour se rendre à la zone industrielle ».
- NON effectivement à cause de la tension nerveuse qui devient insoutenable et nous « fout à zéro » physiquement et moralement.
- NON à cause de cette vie de « hors société » que les 4 × 8 nous font devenir ; quand les gens dorment nous travaillons, quand ils travaillent nous mangeons ou dormons, impossible de supporter les enfants dans la journée, de suivre la télé les soirs, de retrouver les copains au jardin, de suivre les réunions, de nous détendre en famille et avec les autres les dimanches.
- NON à cause de ces heures trop longues passées dans les cars qui prolongent d'autant la fatigue de la journée au rendement, nous empêchent de discuter le coup avec les copines et l'autre équipe, nous obligent à nous lever à 4 H. du matin.

▲ SAVOIR RESTER DES HOMMES

- NON à cette vie d'abrutis
- qui nous dessèche
 - qui nous vide
 - qui nous paralyse intellectuellement
 - qui fait de nous des révoltés de la société de consommation et non pas des révolutionnaires
 - qui consomme aussi nos forces, notre intelligence et contre laquelle il faut mener un combat révolutionnaire.

Toute cette aberration est particulièrement ressentie dans nos branches et ne pas résister à cette volonté du capitalisme serait pour nous une grave erreur.

Notre résistance doit se manifester dans différents domaines notamment par une opposition et une lutte organisées à ces conditions anormales et déshumanisantes que le capitalisme pour des raisons de rentabilité nous constraint à encaisser.

▲ REORGANISER LA SOCIETE

Et pour commencer améliorer, aménager nos conditions et la durée du travail. Il faut lutter contre ce qui abime et aliène la personne humaine, se battre contre les cadences abusives, le travail de nuit et le dimanche.

Dès le départ, la conception du travail a été faussée par l'exploitation de l'homme par l'homme d'où un climat de méfiance ; d'hostilité de lutte d'hommes à hommes de classe contre classe.

Le modernisme n'a tenu en rien cette lutte puisque sous des aspects différents les bases n'ont pas changé, **le profit anime toute transaction.**

Les moyens pratiques pour lutter contre l'énorme machine capitaliste sont faibles, mais indispensables pour lutter. S'arrêter de lutter c'est déjà s'intégrer.

▲ AGIR POUR OBTENIR UN TEMPS DE REPOS

Nous devons dès aujourd'hui intensifier l'action, comme le font déjà de nombreux militants dans différentes entreprises pour obtenir **un temps de pause.**

Dans un temps de travail effectif considéré trop souvent par les employeurs uniquement comme temps de production, nous devons obtenir **un temps de repos obligatoire que l'en soit à la journée ou en équipe.**

Le temps de casse-croûte doit être autre chose à négocier et à prendre effectivement lorsqu'on vient de l'obtenir comme dans les Textiles Naturels pour le travail en équipe.

En effet, tant de fois nous avons réagit contre cette volonté patronale de nous considérer comme des machines à produire, que l'on jette au rebus si elles perdent de leur rentabilité ou s'il n'y a plus de travail à leur fournir, à qui l'on interdit de parler comme des prisonniers aux galères ou des enfants à l'école.

▲ NECESSITE D'UN TEMPS DE PAUSE

C'est pour cela que nous avons décidé ou qu'il est apparu nécessaire aux copains des Textiles Naturels de revendiquer un temps de repos complet de 5 minutes par heure de travail à prendre suivant les modalités les plus opportunes, soit bloquées, soit fragmentées.

Cette réclamation va **encore** surprendre nos patrons et paraître peut-être irréalisable à certains travailleurs, mais les choses fondamentalement justes et révolutionnaires sont-elles obtenues facilement et paraissent-elles toujours raisonnables au départ ? **Et puis les P.D.G. travaillent-ils pendant 8 heures sans lever le nez**, sans prendre 5 minutes pour fumer une cigarette ou un cigare ! sans discuter avec leurs collaborateurs sur... les sports d'hiver, la Côte d'Azur, la situation de la bourse ou les relations de casino.

OUI CE TEMPS DE REPOS EST INDISPENSABLE !

Il doit nous permettre de souffler un peu, de nous détendre un instant pour nous dégager de cet abrutissement permanent et aussi de discuter avec nos collègues afin de créer le maximum de solidarité et de chaleur humaine indispensables à tout homme et à toute société.

OBJECTIFS A FAIRE AVANCER



- POUR CHAQUE HEURE DE TRAVAIL
5 MINUTES DE PAUSE PAYEES
- 40 MINUTES PAR JOURNÉE DE 8 HEURES

HUMANISONS NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

VERS L'HEURE D'INFORMATION

A EXCELSA, entreprise Bonneterie d'Angers de 320 personnes, à l'occasion de la journée d'action du 5 février, l'équipe C.F.D.T. décide d'appeler les travailleurs à un débrayage d'une heure en fin de matinée et de donner une information dans l'entreprise.

◆ EN EQUIPE

La prise de parole a été préparée en équipe. Nous avons d'abord rappelé l'échec des négociations en cours et notamment celle de la réunion paritaire du 10 janvier, nous avons ensuite souligné les revendications HA.CUI.TEX en insistant sur :

- Le droit syndical comme étant le droit des travailleurs
- Le salaire garanti
- Le minimum à 600 F.
- La mensualisation du personnel horaire, en dénonçant le salaire lié au rendement qui aboutit à un salaire « en dent de scie », réclamant les mêmes avantages en cas de maladie, de chômage que le personnel mensuel : Pas de discrimination dans l'entreprise.

◆ UN APPEL

Par un tract, appelant au débrayage, nous avons donné l'heure et le lieu de la prise de parole, ainsi que les points traités.

Le débrayage a été suivi à 60 % du personnel ; à noter que l'ensemble du personnel en grève a participé à l'information, celle-ci a duré 7 minutes.

◆ LE DIALOGUE AVEC LES TRAVAILLEURS

Avant de terminer, nous avons bien sûr donné les revendications qui seraient déposées à la Direction, en demandant si les travailleurs d'EXCELSA avaient d'autres revendications à formuler. Plusieurs ont été suggérées :

- Des bleus de travail, des blouses, une prime de transport.

Elles furent ajoutées. Nous avons d'ailleurs obtenu des bleus de travail.

◆ REFLEXION DE L'EQUIPE C.F.D.T.

Nous avons noté tout au long de l'information un intérêt soutenu des travailleurs et travailleuses, tantôt approuvant les revendications

C.F.D.T., tantôt s'indignant des positions patronales.

Tout en reconnaissant que « l'information écrite », soit par tract, soit par affichettes, est nécessaire et indispensable, celle-ci n'est pas suffisante, « l'information parlée » est plus dynamique, plus communicative.

Nous avons mieux senti toute l'importance de la revendication HA.CUI.TEX « 1 Heure payée par mois à tous les travailleurs pour information syndicale, sur le temps de travail » et combien cette revendication correspondait aux aspirations profondes de tous.

◆ DECISION

Depuis, l'équipe C.F.D.T. d'EXCELSA s'est donnée comme priorité « l'information parlée ».

Quand nous distribuons un tract, chaque délégué essaie de réunir 6 à 8 ouvrières et engage la discussion ou encore sur un problème précis de poste en demandant aux ouvrières leur avis sur l'action engagée. Ceci 10 minutes avant l'heure.

Nous avons conscience d'être encore très loin de l'heure payée sur le temps de travail, mais nous sommes persuadés que c'est le chemin qui nous y mènera.

Ce n'est qu'un début... la lutte continue... pour que les travailleurs deviennent plus libres, plus responsables, la revendication HA.CUI.TEX d'une heure payée sur le temps de travail est capitale.

C'est en exerçant l'information parlée que nous pourrons conquérir l'heure d'information payée à tous les travailleurs.

L'EQUIPE C.F.D.T. d'EXCELSA


C'est à chaque travailleur qu'il faut reconnaître le droit et la possibilité pratique de s'organiser avec les autres salariés, sur les lieux du travail.

C'est sur ce principe que doit reposer notre droit syndical collectif.

A travers lui, nous voyons une possibilité révolutionnaire d'émancipation des travailleurs et de la classe ouvrière. Notre réflexion, notre détermination, notre exigence sur le droit syndical doivent nous permettre de préciser nos exigences en ce qui concerne les structures à mettre en place dans une société socialiste.

(Rapport d'orientation du congrès de St-Etienne (p. 77)

A TRAVERS L'ACTION →

▲ JEUX - JOUETS

Des accords ont été signés le 23 mai améliorant la convention sur les points suivants :

— Salaires minima base 100 :
 2,93 F au 15 mai
 3,02 F au 15 septembre

— Chômage partiel :
 1,30 F au 1^{er} mai
 1,35 F au 1^{er} novembre

— Réduction d'horaire au-delà de 48 heures :
 1 h de réduction en 69
 1 h de réduction en 70

— Horaire compris entre 45 et 48 heures :
 1/2 heure de réduction en 69
 1/2 heure de réduction en 70

Avec effet au 15 juillet :

— Indemnité de licenciement : En plus des indemnités légales, les ouvriers licenciés âgés de moins de 50 ans et ayant plus de 10 ans de présence dans l'entreprise (non compris les années après 65 ans) auront droit à une majoration de l'indemnité de licenciement :

- de 5 % lorsque l'ouvrier est âgé de 50 à 60 ans,
- de 10 % lorsque l'ouvrier est âgé de 60 ans.

— Indemnité de départ à la retraite : Les ouvriers mis à la retraite à taux plein par la Sécurité Sociale ayant plus de 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise (y compris les années après 65 ans) auront droit à une indemnité de départ égale à l'indemnité minimum légale de licenciement.

▲ MATERIEL DE CAMPING

— Les discussions se poursuivent depuis octobre 68 pour l'élaboration d'une Convention Collective Nationale.

▲ CHEMISERIE SUR MESURE

— Un accord national a été signé, il majore les minima de 5 % au 1^{er} juillet, le salaire de base hiérarchique est fixé à 3,15 F.

▲ TANNERIE - MEGISSERIE

— La réunion paritaire sur les salaires minima s'est tenue le 10 juin. Les patrons ont proposé de porter le point 100 de 2,63 à 2,68 ce qui fait une augmentation des minima de 3,5 % depuis le début de l'année.

Les organisations ouvrières ont signé l'accord après consultation des sections.

▲ MAROQUINERIE

— Prévenue la veille par la Chambre Patronale, que la C.G.T. avait demandé une commission paritaire pour les salaires. Celle-ci s'est tenue le 12 juin. Les patrons ont refusé toute augmentation de salaire prétextant que l'accord du 24 février dont la 2^e étape est applicable au 1^{er} juillet.

▲ MOULINAGE TEXTILE

— La commission paritaire du moulinage s'est tenue à LYON le 24 juin 69. Rejet d'un projet patronal d'introduction des 4 X 8 dans le moulinage. Fausse torsion et texturation. Pour le travail du

dimanche accord sur les points suivants :

- Volontariat pour les jeunes de moins de 18 ans et les femmes ;
- Limitation à 1 dimanche sur 3 ;
- Paiement du dimanche à 100 % du salaire de qualification ;
- Paiement d'une journée de repos compensateur pour chaque dimanche travaillé.

Cela ne vaut que pour le texturé.

▲ BLANCHISSERIE - TEINTURERIES

— Au nom du Ministre, la Direction des relations professionnelles nous répond le 26 juin, qu'après démarche de sa part auprès de la Fédération patronale qui refuse de participer à une commission paritaire nationale prétextant que les discussions sont en cours pour 44 départements, il ne lui apparait pas utile de réunir la commission demandée.

▲ E.T.A.M. - TEXTILE NATUREL

— Le 1^{er} juillet la Commission Technique Classifications Employés Techniciens Agents de Maîtrise (E.T.A.M.) s'est réunie à l'Union Textile.

Après discussions de principe, la discussion s'est engagée sur la définition des catégories des Agents de Maîtrise. S'il y a accord possible sur les grandes définitions, les propositions patro-

nales des coefficients sont très insuffisantes et même égales ou inférieures aux coefficients actuels.

Si les patrons ne changent pas, aucun accord ne sera possible. Ils enverront leurs positions par écrit courant septembre. Prochaine réunion le jeudi 9 octobre.

▲ TEXTILES ARTIFICIELS

Une commission paritaire restreinte des T.A.S. sur le travail posté s'est tenue le 11 juillet 69.

Les patrons ont juste indiqué qu'ils étaient prêts à faire quelque chose sur :

- l'abaissement de l'âge de la retraite,
- les repos compensateurs,
- l'indemnité de nuit,
- sans autre précision.

Ils sont d'accord pour payer la pause au taux de salaire indiciaire et non plus à 5/6^{me}.

Réunion plénière prévue en septembre.

▲ CADRES T.A.S.

A la réunion du 4 juillet, l'annexe n° 3 concernant les ingénieurs et cadres a été modifiée pour appliquer la réforme de structure

de rémunération et améliorer quelques dispositions :

- Eléments de rémunération fixés paritairemement sur le plan de chaque société.
- Majoration pour ancienneté applicable à partir du 1^{er} jour du trimestre civil au cours duquel l'ancienneté vient à échéance.
- Réduction des 4 zones en 2 = 1 % et 2 %.
- Diminution de l'âge et de l'ancienneté pour avoir droit aux indemnités de licenciemment en cas de changement de résidence non accepté par le cadre.

▲ CHAUSSURES

Les échanges se poursuivent pour arriver à conclure sur les classifications ouvrières. Les rencontres paritaires devraient reprendre courant septembre.

▲ CORDONNIERS REPARATEURS

Accord de salaire. Les minima sont relevés de 5 % à compter du 1^{er} juillet ce qui porte le point 100 à 2,56 F. De plus une réunion paritaire est prévue pour le 15 septembre 69.

AU JOURNAL OFFICIEL

● EXTENSION :

TEXTILES NATURELS : Avenants salaires du 3 avril 69 et accord

du 22 avril 69 supprimant les abattements d'âge.

HABILLEMENT : Avenants des

23 décembre 68 et 10 mars 69 et
avenant salaire du 2 avril 69.

PARAPLUIE : Avenant n° 11 du
9 avril 69.

J.O. du 21 août 69.

DENTELLES - TULLES - BRO-
DERIES : Accord du 11 octobre 68
modifiant les annexes 4 et 5 de
l'avenant du 28 novembre sur la
retraite complémentaire des tra-
vailleurs à domicile. J.O. du 17
juillet 69.

● **AGREMENT :**

T.A.S. : Accord du 26 mars 69
portant l'indemnisation du chômage
partiel horaire à 90 % du salaire

indiciaire à compter du 1^{er} juillet
69. J.O. du 6 juillet 69.

DELAINAGE MAZAMET : Accord
régional du 19 mars 69 fixant
uniformément pour tous les
salariés l'indemnité de chômage
partiel conventionnelle à 1,38 F
de l'heure. J.O. du 8 juillet 69.

TEINTURERIES : Accord na-
tional du 19 mars 69 instituant un
régime retraite complémentaire.

TAILLEURS MESURES : Ave-
nants des 5 février et 24 septem-
bre à l'accord national du 26 juin
62 instituant un régime retraite
complémentaire dans la profession.
J.O. du 22 mai 69.

DANS LES RÉGIONS

■ **BRETAGNE :**

Habillement accord d'entre-
prise - à CYCLONE (FOU-
GERES - DOL - LOUVIGNE)

- Salaires horaires : 5 % au
1^{er} avril 69 + 0,10 F au
1^{er} octobre.
- Majoration des primes de ren-
dement.
- Suppression Catégorie A pour
travailleur adulte.
- Salaire garanti après 3 mois —
3,31 F au 1^{er} mai, 3,41 F au
1^{er} octobre.
- Suppression de la récupération
des jours fériés à dater du
1^{er} octobre.
- Pas d'obligation de faire des
heures supplémentaires le sa-
medi.

■ **REGION PARISIENNE :**

Couture, accords applicables
au 1^{er} juin

- Minima : 5 % le salaire de
base coefficient 100 est à
2,85 F.
- Salaire réel =
 - Première main qualifiée :
0,22 F dont 0,13 F au 1^{er}
juin et 0,09 F au 1^{er} octobre.
 - Première main qualifiée de
plus de 2 ans et ouvriers
tailleurs : 0,25 F dont 0,15 F
au 1^{er} Juin et 0,10 F au
1^{er} octobre.

Le coefficient de la première
main qualifiée ayant plus de 2 ans

a été porté de 184 à 191.

La durée de l'apprentissage a été fixée à 2 ans.

Le 15 juillet s'est réunie la commission paritaire de l'emploi de la haute couture suite à la liquidation de la maison Jacques HEIM.

Des solutions pour le réemploi du personnel ont été recherchées (100 licenciements dont une trentaine de plus de 60 ans).

Le Ministre du Travail vient de confirmer le refus de faire bénéficier la couture parisienne de la pré-retraite du fonds national de l'emploi. Motifs :

1^o) Une convention devrait être passée avec la ou les entreprises.

2^o) Il n'existe pas un grave déséquilibre de main-d'œuvre dans la région parisienne.

■ REGION PARISIENNE :

Fourrure

Après 3 réunions paritaires, un accord a pu être signé donnant 9 % d'augmentation aux plus bas salaires, 5 à 12 F, et 3 % aux plus hauts salaires, plus de 12 F.

■ MIDI :

Accord régional Midi Textiles

Naturels

— Accord des patrons pour appliquer l'indemnisation du chômage partiel et crédit de 5 heures au délégué syndical dans les

entreprises de 50 à 150 salariés.

— Indemnité pour équipe de jour portée de 1,20 à 1,50 F et pour la nuit de 1,30 à 1,60 F.

— Délai pour demande congé-éducation ramené d'un mois à 15 jours.

— Garantie individuelle de 0,10 F en plus du salaire de qualification pour les canneteuses, ourdisseuses et monteurs de chaînes.

Application 15 juin 1969.

Promesse patronale d'étudier un projet pour priorité d'embauchage au non retraités pour éviter cumul emploi et retraite importante.

■ AQUITAINE :

Le samedi 28 juin 69 s'est déroulée à SALLIES-DE-BEARN une journée d'étude Cuirs regroupant 23 participants. L'organisation et l'animation étaient assurées par le responsable de la région.

■ NORD - PAS-DE-CALAIS :

Journée d'étude à la Lainière de CAMBRAI. Elle a rassemblé 40 délégués et militants de la Lainière le 17 juin.

Le but était de remettre en question l'organisation de la section d'entreprise en partant de la situation actuelle en cherchant à développer le positif et réparer les lacunes existantes.

Pour faire face rapidement aux situations posées à une organisation majoritaire dans une entreprise de 3 500 travailleurs, les

participants ne se sont pas mé-nagés et ils ont fait une auto-critique de leurs actions et de leurs insuffisances. Cela a permis de répondre aux vrais problèmes.

■ ARDENNES :

Accord chez SOMMER à SEDAN

A partir du 1^{er} juillet augmentation uniforme de 0,10 F de l'heure pour tous.

A compter du 1^{er} juin, réduction d'une heure par semaine, sans perte de salaire.

La Direction a écrit aux membres du personnel pour les informer qu'elle mensualisera leurs salaires à partir du 1^{er} novembre prochain.

■ ALSACE :

La Direction de la S.N.I.P. (MULHOUSE) condamnée à payer !

Selon la Convention Collective Textile et c'est en général ce qui s'applique pour chaque convention, les ouvriers d'entretien doivent toucher une rémunération qui ne soit pas inférieure à celle appliquée dans leur profession d'origine.

Après mai 68 la Direction de la S.N.I.P. avait refusé de relever les salaires des travailleurs de l'entretien, l'augmentation étant à leur gré trop importante. Après diverses tentatives de conciliation, l'affaire s'est réglée devant les Prud'Hommes qui donnèrent tort à la Direction la condamnant à payer les rappels de salaires ainsi que les frais et dépens de l'instance.

■ RHONE - ALPES :

Tissage Jurine FIRMINY

Alors que les vacances étaient déjà commencées les travailleurs se sont battus jusqu'au dernier moment pour obtenir :

- une prime de congé,
- l'aération pour 3 ateliers,
- fixer une date la première semaine de septembre pour discuter de l'heure d'information, l'indemnité de transport, la suppression du travail au rendement, la révision des classifications, le palement des heures des délégués à l'extérieur et le budget du C.E.

La Direction refusait tout en bloc, réaction grève à 90 % le 17 juillet. Finalement il a été obtenu :

- 60 F de prime de vacances pour tous,
- le principe d'une prime semestrielle,
- le maximum pour l'aération,
- une réunion début septembre pour discuter des autres problèmes.

Après beaucoup de discussions, le travail a repris le lundi 21 à 10 h, sauf 30 salariés d'un atelier mal conditionné qui n'ont repris le travail que le 23 avec le palement de 2 jours de grève supplémentaires et les travaux ont été exécutés pour améliorer l'aération.

Cette lutte montre la combativité

des travailleurs sur des problèmes concrets et qui les touchent particulièrement.

Il est sans doute inutile de noter que la Direction JURINE est particulièrement dure et anti-syndicaliste mais les ouvriers savent y faire face et la forcer à satisfaire leurs revendications.

LYON - La Société OCCULTA condamnée par la Cour d'Appel pour entrave aux fonctions de délégués.

La Société OCCULTA fabrique de gaines Scandale à LYON est anti-syndicaliste et utilise tous les moyens pour faire la guerre aux militantes et aux déléguées.

D'ailleurs en mai 68, le fils du patron n'avait-il pas « foncé » avec sa voiture sur les grévistes dont plusieurs furent blessées.

Sur plainte du syndicat Habilement C.F.D.T., la Cour d'Appel de LYON a confirmé le 19 juin le jugement de la Chambre Correctionnelle pour entrave aux fonctions de délégués et condamné Messieurs Robert PERRIER, gérant, Paul BRETAUDEAU, chef du per-

sonnel, à 1200 F et 800 F d'amende et la Société OCCULTA à 800 F de dommages et intérêts au syndicat et 1 F symbolique à 2 déléguées.

Antérieurement à la grève de 68, la Direction avait publié des notes de service réglementant l'exercice des fonctions de délégués et prévoyait des sanctions pour celles qui ne les respecteraient pas.

De plus, la Direction avait proposé à une déléguée du personnel un poste mieux payé à la condition qu'elle renonce « volontairement » à 50 % de ses heures pour l'exercice de ses fonctions.

Nous savons que ces procédés existent ailleurs, mais le syndicat et les délégués ont su apporter la preuve et la justice, pourtant peu favorable aux thèses syndicales, a été obligée de reconnaître que la loi était volontairement bafouée par une répression anti-syndicale et a donc été obligée de sanctionnée légèrement les auteurs de ces procédés ignobles.

Ce jugement représente donc une importante victoire syndicale.

La lutte continue ...

A TRAVERS L'ORGANISATION

◆ BUREAU FEDERAL ET CONSEIL :

Le Bureau s'est réuni comme prévu le 6 juin puis le 5 juillet. Entre ces deux dates le Conseil s'est retrouvé du 19 au 21 juin avant le départ en congés. Le point

a été fait sur la situation dans les différentes branches.

Le plan de travail fédéral a été arrêté pour 69-70 ainsi que les dates des prochaines sessions de branches.

Le Comité National Fédéral a

également été préparé.

Le rapport sur la stratégie syndicale est en possession de chaque section HA-CUI-TEX.

◆ COMITE NATIONAL FEDERAL :

Les 17 et 18 octobre prochain se tiendra au V.V.F. de DOURDAN le Comité National Fédéral.

Cette rencontre a pour but de compléter la réflexion fédérale sur la stratégie syndicale que notre organisation aura à appliquer après le Congrès Confédéral de mai 1970.

Toutes les régions fédérales participeront à ce rendez-vous des 17 et 18 octobre, le nombre est limité à 100 participants.

◆ BONNETERIE :

La Commission responsable de la branche s'est réunie le 14 juin. Elle a fait l'analyse de la situation et des problèmes actuels de la

branche. Elle a préparé la prochaine session de branche qui se tiendra en septembre.

◆ RENCONTRE NATIONALE DES CONSEILS DE BRANCHE :

Cuir et Peaux : 12 et 13 septembre à PARIS.

Habillement : 20 septembre à PARIS.

◆ SESSIONS DE BRANCHE :

Dates des prochaines sessions : Bonneterie : 10 - 11 - 12 septembre.

Textiles Artificiels : 4 au 7 novembre.

Habillement : 15 - 16 - 17 décembre.
Cuir et Peaux : 15 - 16 - 17 décembre.

Textiles Naturels : 15 - 16 - 17 décembre.

Session du trust GILLET D.M.C. : 3 et 4 octobre.

INFORMATIONS PRATIQUES

◆ CONVENTION COLLECTIVE TEXTILES NATURELS :

La nouvelle édition de la Convention est à la disposition de toutes les sections d'entreprises, en passer la commande à la Fédération en se servant du bon réservé à cet effet et contenu dans le bulletin T.N. aux sections. A noter que seules les clauses générales ont été modifiées et sont fournies à 2,50 F pièce.

▲ TEXTILES ARTIFICIELS

Les nouvelles classifications ouvrières des Textiles Artificiels sont à la disposition au secrétariat fédéral : 10 F. le jeu de 2 documents.

▲ AUTRES CONVENTIONS

Sur demande, la fédération fournit toutes les conventions collectives nationales et accords concernant nos branches.

LA TÊTE ET LA QUEUE DU SERPENT

Cette image a été employée par notre camarade Emilio MASPERO lors du Congrès de la C.M.T. (Confédération mondiale du Travail) à GENEVE du 28 au 31 mai 1969. Ce camarade d'Amérique Latine a en effet comparé le capitalisme à un grand serpent dont la tête serait dans les pays riches (NEW-YORK, LONDRES, PARIS, etc...) et la queue dans les pays pauvres. Il posait la question fondamentale : sommes-nous capables, nous les travailleurs du monde, de lutter ensemble contre ce serpent ? et vous travailleurs syndiqués des pays riches, voulez-vous et pouvez-vous trancher la tête de ce serpent ? alors que nous ne pouvons, dans nos pays du Tiers-monde, que lui taper sur la queue.

▲ « PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS UNISSEZ-VOUS »

Cette phrase célèbre du manifeste communiste de MARX et ENGELS retentit toujours chez les travailleurs. Depuis 1848, l'internationale ouvrière politique ou syndicale a subi bien des vicissitudes. Actuellement le mouvement syndical mondial est divisé en plusieurs tendances :

- La F.S.M. (Fédération syndicale mondiale) regroupe à peu près tous les syndicats de tendance communiste. Cette Confédération dont la CHINE et la YUGOSLAVIE ne font plus partie, subit toutes les contradictions du monde-communiste. La C.G.T. en est un membre actif.
- La C.I.S.L. (Confédération Internationale des Syndicats Libres) rassemble tous les syndicats dits « socialistes » du monde libre dont Force Ouvrière. Jusqu'à ces derniers temps, cette centrale était sous la domination des syndicats américains mais ceux-ci viennent de la quitter, lui reprochant de pratiquer l'unité d'action avec des syndicats communistes.
- La C.M.T. à laquelle adhère la C.F.D.T. mais dont nous allons parler plus longuement.

Enfin il ne faut pas oublier que de nombreux syndicats de pays non engagés qui ne sont adhérents nulle part ; c'est le cas de la YUGOSLAVIE, des syndicats des pays arabes, de l'ALGERIE, etc...

▲ LA C.M.T. : Internationale syndicale du développement

On peut trouver dans Syndicalisme Hebdo N°1243 du 5 juin 69 un résumé des travaux du Congrès de GENEVE. En effet, la C.I.S.C. (Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens) avait non seulement supprimé dans son sigle la référence chrétienne, mais surtout choisi de passer d'une situation internationale à une situation mondiale (C.M.T.) Citons Syndicalisme :

« A GENEVE, les oppositions plus ou moins rentrées de LUXEMBOURG sont ressorties à deux occasions, lors du débat sur la stratégie de la C.M.T. et lors des votes sur les structures.

L'objectif mondialisation revêtait deux aspects. D'abord structurer la C.M.T. sur une base mondiale et la doter d'une équipe animatrice à cette dimension du monde, c'est-à-dire la déseuropéaniser. Ensuite définir un idéal et une stratégie communs aux syndicats de tous pays, des riches comme ceux du Tiers-Monde, tous concernés et tous partie prenante dans un combat commun contre le capitalisme : celui du développement.

Sur le premier point, on a évité de sérieuses difficultés et il y a lieu de souligner ici le sens politique évident de nos camarades du Tiers-monde. Sur ce second point, la nature des interventions amène à penser que le syndicalisme est conçu différemment de part et d'autre. On pourrait ranger d'un côté ceux qui souhaitent aménager les situations établies, donner la meilleure part possible aux travailleurs, et de l'autre ceux qui remettent en cause les régimes et condamnent le capitalisme, qui veulent mettre en place des structures nouvelles au service de l'homme autant celui de la vieille et riche Europe que celui d'Amérique Latine, d'Afrique et d'Asie».

Le Congrès de GENEVE a bien illustré les espoirs et les limites que représente la Confédération mondiale du travail. Espoir porté par la présence de nombreux syndicats des pays en voie de développement (ASIE, AFRIQUE, AMERIQUE DU SUD), d'accord pour lutter énergiquement contre le capitalisme, tout impérialisme et pour l'indépendance du syndicalisme. Espoir aussi d'avoir une stratégie commune aux syndicats des pays riches et des pays pauvres.

Les limites résident dans la cohabitation au sein de la même Confédération Internationale de forces progressives et de forces conservatrices. A gros traits, on peut ajouter que les « conservateurs » détiennent, grâce à leurs effectifs et à leurs taux de cotisation, jusqu'à maintenant le pouvoir et l'appareil administratif. On a pu mesurer à GENEVE la fragilité de cette cohabitation.

▲ « FAIRE LA BRECHE DANS LE CAPITALISME PAR LE PROFESSIONNEL »

Cette excellente formule d'un camarade canadien résume notre responsabilité. Notre Fédération essaie de faire face, en participant activement à la vie de la Fédération Internationale Textile Habillement qui regroupe actuellement des syndicats uniquement européens : BELGIQUE, HOLLANDE, SUISSE, AUTRICHE, ALLEMAGNE, FRANCE. De ce fait, nos débats et notre action ont un caractère européen, surtout au niveau de la C.E.E. (Communauté Economique Européenne).

▲ LES RENCONTRES AVEC LES PATRONS DE COMITEXTIL

En examinant les choses d'un peu plus près, l'on constate que si les patrons de l'Habillement n'ont pas encore mis au point des structures professionnelles patronales communes et européennes, il n'en est pas de même du textile Européen.

En effet, ces derniers ont fondé depuis plusieurs années un Organisme de liaisons et d'exécution intitulé « COMITEXTIL ».

Cet organisme invite les représentants de salariés une ou deux fois par an à une rencontre (Tables rondes).

Y sont représentés la C.F.D.T., F.O., la C.G.C. et la C.F.T.C. dite maintenue.

Depuis 1965 et à plusieurs occasions nous avons préparé les « Tables rondes » de Comitextil avec les représentants de la C.I.S.L.

Très rapidement, il nous est apparu que notre présence à ces « tables rondes » était d'une efficacité douteuse, et que les patrons y souhaitaient notre présence car nous pouvions leur servir de caution

à certains moments. Cela permettait par exemple à COMITEXTIL de parler au nom de la profession dans son ensemble.

Cela a été particulièrement vrai au moment du Kennedy-Round.

La pression de Comitextil sur la Haute autorité a été réelle, et le résultat obtenu par les négociateurs en faveur des patrons du textile européen n'est pas négligeable.

D'ailleurs nous avons dû nous bagarrer durant plusieurs années, car à l'origine les employeurs de COMITEXTIL prétendaient ne vouloir aborder avec nous les seuls problèmes économiques, répétant inlassablement qu'ils n'étaient pas mandatés pour discuter des problèmes sociaux.

Ce n'est que le 23 octobre 1968 que ceux-ci ont pu être abordés.

A vrai dire, notre action et la portée de celle-ci au niveau de cette instance seront toujours très limitées.

LA C.E.E.

Plus intéressant nous apparaît notre présence à la C.E.E.

Comitextil ne peut plus faire un écran entre les représentants des travailleurs et les hauts fonctionnaires de la C.E.E.

Le contact est direct, et après quelques éclipses, les rencontres semblent reprendre à une fréquence normale.

Il est vrai que le gaullisme avait plongé la C.E.E. dans une léthargie déprimante.

Les études concernant l'avenir du textile européen ont été nombreuses.

Elles ont abouti à ce que cette industrie soit retenue en priorité N° 1 dans le cadre des études sensorielles.

Le résultat le plus probant a été le fait que l'analyse concernant son avenir ait été confiée au Professeur Jacques De BANDT.

Cette étude d'un réalisme certain pour les uns, utopique et déprimant pour les autres, a soulevé bien des passions.

Nous n'en sommes qu'au début

▲ LES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE BANDT

Dans ses conclusions cette étude selon les différentes hypothèses retenues, prévoit un dégagement de main-d'œuvre allant de 200 000 salariés dans la meilleure des hypothèses, à 600 000 dans la plus mauvaise. (travaillent encore dans l'Industrie textile de la C.E.E. 1 800 000 salariés).

La Fédération C.F.D.T. HACUITEX a déjà pris position le 19 mai 1969 à BRUXELLES lors d'une rencontre avec les fonctionnaires de la C.E.E.

▲ NOTRE RESPONSABILITE

Pour nous, ceux qui est important, ce n'est pas de bâtrir à perte de vue des hypothèses conjoncturelles et structurelles. Ce qu'il faut c'est inventorier les conséquences sociales multiples impliquées dans ces dégagements de main-d'œuvre.

Ceci étant fait il faudra établir un plan d'action.

Mais ce n'est pas suffisant. Il faudra inlassablement réclamer les moyens permettant la réalisation par étapes successives de ce plan d'action.

Voilà la tâche à laquelle nous allons être confrontés dans les mois et les années à venir.

Elle n'est pas simple et peut paraître à certains ambitieuse.

Nos camarades de la C.M.T. et ceux de la CISL ne sont pas convaincus de l'évolution telle qu'elle nous a été dépeinte par le Professeur De BANDT et son équipe.

Nous avons eu l'occasion le 18 juin dernier de rencontrer le Professeur De BRANDT à PARIS (Commission Economique Fédrérale, membre Textile et Habillement du conseil fédéral).

Son argumentation chiffrée et très étayée ne laisse pas apparaître beaucoup de failles.

Nous sommes peut-être plus sensibles à ses arguments, nous Français, car depuis 1952 les crises de l'industrie textile nous ont secoués terriblement et périodiquement.

De plus, nous sommes peut-être mieux placés que nos Camarades Belges, Hollandais, Italiens et Allemands, pour constater et contrôler l'accélération des investissements en Afrique.

▲ LES OBJECTIFS DE NOTRE FEDERATION INTERNATIONALE

Pour la première fois cette année, une session européenne rassemblera les syndicalistes de la C.M.T. pour étudier des positions syndicales face à l'évolution prévisible du Textile et de l'Habillement dans les 10 prochaines années en Europe. Outre l'échange de renseignements sur nos Conventions Collectives et accords respectifs, notre activité se borne à cela. C'est nettement insuffisant et il serait urgent d'accélérer les choses.

L'autre « problème » de notre Fédération c'est de se mondialiser. Un gros effort financier et de formation est fait par notre internationale et surtout les Fédérations belge et hollandaise pour mettre sur pieds une fédération Textile Habillement en AMERIQUE LATINE. Jusqu'à maintenant ces efforts ont plutôt donné des résultats décevants. Pourtant les faits sont là : pendant le premier semestre 1969, nous avons appris qu'un groupe comme AGACHE-WILLOT faisait des investissements au DAHOMEY, au NIGER, au MALI, était sur les rangs pour une usine mamouth en Côte d'Ivoire (80 millions de mètres de cotonnades par an). De même SHAEFFER au DAHOMEY et D.M.C. PRICEL en Afrique Noire et Afrique du Sud. On avait aussi mesuré pendant le conflit de la Rhodiacéta, l'absence malheureuse de relations avec les camarades de la Rhodia allemande et de la Rhodia italienne.

▲ TRANSFORMER LA SOCIETE A L'ECHELLE MONDIALE

Si utopique que cela puisse paraître, il semble bien que c'est la seule voie réaliste. Réaliser la solidarité sur le plan mondial ? La solution n'est pas du côté social et humanitaire. Il s'agit d'un PROBLEME ECONOMIQUE DONT LA SOLUTION IMPLIQUE D'ABORD UNE VOLONTE POLITIQUE appuyée sur des données techniques. La Confédération au Congrès de 1970 aura précisé ce point important de notre stratégie. Quant à nous, Fédération HA.CUI.TEX, nous avons à orienter de façon réaliste et à partir des problèmes professionnels, une action anti-capitaliste en perfectionnant l'outil que nous avons : la Fédération Textile Habillement C.M.T.

▲ UN SYNDICALISME MONDIAL REVOLUTIONNAIRE

« La C.M.T., disait MASPERO dans son rapport de GENEVE, doit avoir le courage d'entreprendre un syndicalisme révolutionnaire à la mesure de la révolution qui ébranle le monde. Cela implique un changement de mentalité radicale dans les organisations et parmi les travailleurs du monde, riche ou pauvre, afin d'ouvrir la voie à une nouvelle solidarité : celle des hommes qui s'engagent au service des idéaux et des valeurs propres du mouvement ouvrier créé pour contester le système capitaliste et pour construire une nouvelle société non seulement au niveau des pays et régions, mais au niveau de toute l'humanité ».